LE TOURNOI

Le club de tennis de table du Haillan Saint Médard Tennis de Table organise le samedi 18 avril 2026 son tournoi régional homologué.

Le tournoi se déroule à la salle Olympie, rue Rol Tanguy, 33160, Saint-Médard-en-Jalles.

16 tables seront disponibles pour les compétiteurs, avec une dotation de 750€ en espèces et des lots à partir des quarts de finale.

RÈGLEMENT

- *Article 1* : Le tournoi régional est homologué par la FFTT. Le juge arbitre principal de la compétition est Judikael ROUILLARD (JA3), avec Luce GELLIBERT (JA3) comme juge-arbitre adjointe. Le tournoi est ouvert à tout licencié traditionnel d'un club situé en Nouvelle-Aquitaine avec un certificat médical valide sur la saison 2025/2026.

- *Article 2* : Les parties se dérouleront au meilleur des cinq manches, avec des balles plastiques blanches non fournies par le tournoi. Le vainqueur du match est tenu de ramener la feuille de partie à la table d'arbitrage, merci d'entourer le gagnant.

- *Article 3* : Le tournoi est composé de 7 tableaux de simple. Chaque tableau débutera par une phase de poules de 3 ou 4 joueurs (avec deux qualifiés), suivi d'un tableau à élimination directe. L'arbitrage sera assuré par les joueurs.

- *Article 4* : Les horaires et tarifs des tableaux sont les suivants :

Tableau	Points	Pointage	Début	Tarif	Places
A	-1399	8h30	9h00	8€	48
B	-999	9h45	10h15	8€	48
C	-1599	11h00	11h30	8€	36
D	-1199	12h15	12h45	8€	36
E	TC	13h30	14h00	8€	36
F	-799	14h45	15h15	8€	36
G	-1799	16h00	16h30	8€	36

- *Article 5* : Le tirage au sort des tableaux aura lieu 30 minutes avant le début du tableau par le juge-arbitre.

- *Article 6* : Les joueurs sont tenus de se présenter au pointage au moins 30 minutes avant le début du tableau. Les joueurs non pointés seront appelés 15 minutes avant le début du tableau le concernant. Au bout de 3 appels successifs, le joueur sera scratché.

- *Article 7* : Tout compétiteur peut s'inscrire au maximum sur 3 tableaux. Les tarifs sont les suivants : 8€ pour un tableau, 15€ pour deux tableaux et 21€ pour trois tableaux.

- *Article 8* : les inscriptions pourront se faire via le site du club, ou en contactant Nicolas Clerc au 06 50 42 13 27. Merci de privilégier l’inscription sur le site internet.

- *Article 9* : Les dotations par tableaux sont les suivantes :

Tableau	Vainqueur	Finale	½ finale	¼ finale
-799	30€ + lot	15€ + lot	Lot	Lot
-999	30€ + lot	15€ + lot	Lot	Lot
-1199	50€ + lot	25€ + lot	10€ + lot	Lot
-1399	50€ + lot	25€ + lot	10€ + lot	Lot
-1599	70€ + lot	35€ + lot	15€ + lot	Lot
-1799	70€ + lot	35€ + lot	15€ + lot	Lot
TC	100€ + lot	50€ + lot	25€ + lot	Lot

L'organisation du tournoi se réserve le droit de baisser la dotation d'un tableau en cas de faible nombre d'inscrits.

- *Article 10* : Les récompenses seront remises à la fin des tableaux concernés. Les joueurs concernés sont tenus de se présenter sur le podium pour la remise des récompenses. Aucune récompense ne sera remise ultérieurement.

- *Article 11* : Le tournoi se déroule sans interruption le midi. Vous pourrez y profiter de boissons et restauration sur place.

- *Article 12* : Le club décline toute responsabilité en cas de vol, perte et accident arrivant pendant le tournoi.

- *Article 13* : Tout joueur ou accompagnant autorise l'organisation du tournoi de diffuser les photos de l'événement sur les supports choisis.

- *Article 14* : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

- *Article 15* : Chaque compétiteur engagé dans le tournoi accepte l'entièreté du règlement présent. Le juge-arbitre présent détient le pouvoir de décision pour toute situation litigieuse. Le règlement de la FFTT sera appliqué en cas d'omission dans le présent règlement, afin d'assurer la bonne tenue de l'événement.







